

CONCERNE:

## CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACÉES D'EXTINCTION



## **NOTIFICATION AUX PARTIES**

N° 2013/054	Genève, le 22 novembre 2013

## Nouvelle rubrique dédiée aux requins et aux raies sur le site web de la CITES

1. Le Secrétariat est heureux d'annoncer la création d'une rubrique consacrée aux requins et aux raies manta sur le site web de la CITES. Cette rubrique n'est actuellement disponible qu'en anglais, les traductions en français et en espagnol sont en préparation; elle est accessible à l'adresse ci-dessous :

## http://www.cites.org/eng/prog/shark

- 2. Cette rubrique a été constituée pour faciliter l'accès aux informations et ressources relatives aux raies manta et aux cinq espèces de requins qui ont été inscrites à l'Annexe II à la 16<sup>e</sup> session de la Conférence des Parties (Bangkok, 2013). Elle comprend des informations de référence, des liens vers des outils et matériels utiles, et des listes de réunions et manifestations en rapport avec ces espèces. En réponse à une demande formulée dans la notification aux Parties n° 2013/023 du 10 juin 2013, le Secrétariat a reçu des informations sur les activités de renforcement des capacités qu'ont entreprises les Parties et les organisations gouvernementales et non gouvernementales pour aider à résoudre les problèmes techniques et administratifs liés à ces nouvelles inscriptions ; ces informations sont également présentées en résumé dans la nouvelle rubrique.
- 3. Des informations complémentaires seront affichées dans la rubrique « requins et raies » dès qu'elles seront disponibles. Le Secrétariat invite les Parties et les organisations gouvernementales et non gouvernementales à fournir, sur support électronique ou sur papier, des suggestions et des informations afin d'améliorer la structure et le contenu de cette nouvelle rubrique.